

PRESSE DU 30.10.2010

AVERTISSEMENT - Ces informations sont "glanées" tous les jours, dans le but de fournir une information rapide. Ce que j'estime mériter un signalement particulier est **surligné en jaune**, et d'éventuelles remarques de ma part sont en **rouge**. A l'origine, ces informations étaient destinées aux personnes et associations amies dans l'Aude et les P.-O. qui luttent contre le massacre de nos paysages, et tout le reste, mais au cours des semaines et des mois, la liste des destinataires s'est considérablement allongée. C'est une lettre d'information privée !

Seules les versions que vous aurez vérifiées via les liens signalés – et qui circulent donc sans restriction sur le web - doivent être considérées comme valables : en effet, en reformatant et uniformisant les textes téléchargés, des erreurs involontaires ont pu s'y introduire. Dans beaucoup de cas, je suis obligé d'extraire l'information qui nous intéresse d'un ensemble plus vaste (comptes-rendus des conseils municipaux par ex.). Pardonnez les imperfections de présentation : mais c'est la rapidité de l'information qui prime !

En diffusant des informations provenant de toutes les régions de la France, chacun pourra se rendre compte de la menace que représentent les éoliennes industrielles. – Occasionnellement, des informations provenant de la Suisse, de la Belgique ou du Canada sont ajoutées.

===== GÉNÉRALITÉS =====

Marianne
30.10.2010
[Merci](#) à P.F.

Electricité. La flambée des prix, c'est du vent !

Les tarifs de l'électricité augmenteront bien de 3 % au 1^{er} janvier prochain, après + 3,4 % le 15 août dernier. La faute aux éoliennes, dont le courant coûte cher à produire et qu'EDF a l'obligation de racheter au prix fort, pour un coût annuel de 1,6 milliard d'euros. C'est écolo, mais le gouvernement ne sort pas grand de cette affaire. Plutôt que de le proposer lui-même, il a attendu un amendement parlementaire à la loi de finance. Puis Christine Lagarde a indiqué que c'était de la responsabilité de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Energie, douce et nucléaire réunie. Interrogé ensuite par Marianne, Borloo a affirmé que « rien n'était décidé ». Finalement c'est François Baroin, ministre des comptes, qui a assumé. Il est vrai que, avec 11 milliards d'impôts en plus, il a le dos large. ■ H.N.

48 | Marianne | 30 octobre au 5 novembre 2010

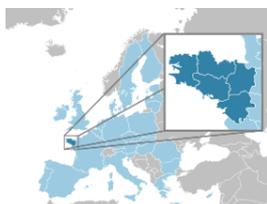
===== OFFSHORE - GÉNÉRALITÉS =====

Energies de la Mer
29.10.2010

<http://energiesdelamer.blogspot.com/2010/10/france-energies-marines-de-quoi-sagit.html>

vendredi 29 octobre 2010

FRANCE ENERGIES MARINES : de quoi s'agit il ?



BREST - (France - U.E) - 29/10/2010 - 3B Conseils - Plus l'on avance dans ce que sera le futur paysage français des énergies marines renouvelables et plus l'on voit Brest et la Région Bretagne se positionner comme un acteur déterminant. La session du Conseil régional de Bretagne du 21 et 22 octobre 2010 (intégralité de la session ICI), est venu confirmer ce sentiment en mettant officiellement l'accent sur la place que la Bretagne comptait tenir dans ce domaine. Entre autres projets auxquels elle participe, la Région par le biais de son président Jean-Yves Le Drian, a tenu à rappeler son engagement dans le projet de plateforme technologique nationale sur les énergies marines annoncée par le Président de la République au Havre le 16 juillet 2009 (cf. article du 31/07/2009), et dont le Premier Ministre avait confié le pilotage à Ifremer depuis Brest, le 2 décembre lors du colloque sur l'économie de la mer organisé par le Cluster et Le Marin, puis avaient été validées lors du Comité Interministériel à la Mer du 8 décembre 2009.

A la suite de ces engagements, l'Ifremer a donc réuni et coordonné l'ensemble des acteurs concernés : pôles de compétitivité, industriels, monde de la recherche, établissements publics de l'Etat, collectivités... afin de définir collectivement ce projet national, baptisé « France Energies Marines », qui s'articulera autour de 3 thématiques :

- Le développement de la recherche,
- le développement et la coordination de sites d'essais,
- un centre de ressources et de formation

En accord avec les Ministères de tutelle, l'Ifremer a déposé, avec le soutien de partenaires, le projet « France Energies Marines » en tant qu'« Institut d'Excellence dans le domaine des Energies Décarbonées » (IEED) dans le cadre du grand emprunt pour les investissements d'avenir. Le dossier a déjà fait l'objet d'une première manifestation d'intérêt et donnera lieu à une réponse globale d'ici la fin de l'année 2010. Sa mise en oeuvre est prévue par la Région Bretagne, sur la période 2010-2020, pour un budget global consolidé de l'ordre de 150 M€.

L'organisation juridique et la gouvernance de « France Energies Marines » sont à l'étude afin de formaliser le partenariat public-privé d'ici la fin de l'année. Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) est aujourd'hui la piste principale. Ifremer sollicite continue à solliciter les partenaires pressentis sur leur adhésion de principe et la réunion prévue pourrait se tenir dans les 15 prochains jours. La Région Bretagne pourrait y apporter une contribution forte en étant un membre de premier rang de la gouvernance de cette structure.

La Région a aussi **renouvelé son soutien aux divers démonstrateurs actuellement en projet** dont la construction à l'échelle 1 apparaît une phase indispensable pour éprouver les choix technologiques et expérimenter les process de construction. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a ainsi été lancé au niveau national en 2009 par l'ADEME pour soutenir l'émergence de technologies.

Plusieurs acteurs bretons, soutenus par le Pôle de compétitivité Mer Bretagne Paca, y ont répondu et sont dans l'attente des résultats et des financements associés :

- Sabella et son projet de démonstrateur hydrolien D010,
- Winflo, projet de développement d'une éolienne flottante autour d'un consortium regroupant DCNS, Nass & Wind, l'ENSIETA, Ifremer et d'autres entreprises régionales (cf. notre article)
- Blue H et le projet de développement d'une éolienne flottante,
- Megawattforce appelé aussi ORCA : démonstrateur hydrolien avec une chaîne de conversion hydraulique sous pression, piloté par Alstom avec pour partenaires EDF EN, SECTOR, STX France, Nexans, IUEM-UBO

Le financement des projets retenus était initialement prévu sur la ligne fonds démonstrateur du Grenelle de l'environnement. Il sera effectué finalement via le grand emprunt pour les investissements d'avenir ce qui impose un calendrier repoussé par rapport aux premières estimations et une inconnue sur le soutien apporté par l'Etat (via l'ADEME). La Région a fait part à l'Etat et à l'ADEME de sa vigilance et de son inquiétude sur ce point afin que la réalisation de démonstrateurs puisse avoir lieu dans des délais compatibles avec le développement de la filière.

Après analyse des montages financiers sur ces dossiers, il apparaît d'ores et déjà qu'un dispositif d'accompagnement par la Région est à prévoir, une fois les candidats sélectionnés retenus, tant en investissement qu'en ingénierie. Des propositions budgétaires seront inscrites dans ce sens.

Au chapitre du suivi des projets, celui du parc pré-industriel de EDF EN et extension en site d'essais hydrolien de Paimpol Bréhat se poursuit (cf. intervention de JY de Chaisemartin aux entretiens Science et Ethique du 18 oct.). La mise à l'eau de la première machine de 0,5 MW est prévue pour l'été 2011 ; les trois autres machines seront immergées à l'été 2012 et raccordées au réseau électrique. L'enquête publique s'est déroulée pendant l'été et a reçu un avis favorable. La concertation se poursuit afin de conserver le haut niveau d'information entre les acteurs (élus locaux, associations, usagers de la mer, ...) qui prévaut depuis le lancement de projet en 2004. Les premières retombées économiques régionales sont également à souligner, avec l'attribution au constructeur naval STX (site de Lorient) du contrat de fabrication de la barge d'installation des hydroliennes (le marché pour la construction du tripode est en cours). Ceci est aussi le résultat de la mobilisation des industriels régionaux par l'Agence économique de Bretagne, partenaire de ce blog. L'extension de ce projet en site d'essais hydrolien rentre désormais en phase opérationnelle. De

manière anticipée sur les missions de « France Energies Marines », l'Ifremer a lancé, avec le soutien de la Région Bretagne et de l'ADEME, l'étude de faisabilité pour définir les modalités de cette extension : périmètre géographique, étude d'impact environnemental, plan d'affaires du site, gouvernance pour l'exploitation du site... La première réunion de concertation a eu lieu le 16 septembre 2010. Elle a permis de présenter les enjeux de ce projet et son rôle clé pour le test des démonstrateurs précités. Plusieurs développeurs de technologies ont manifesté leur intérêt pour des expérimentations sur le site de Paimpol-Bréhat qui deviendrait en quelque sorte un EMEC à la française. France Energies Marines initie la mise en place des sites et définit leur coordination au niveau national, étant entendu que chaque site se dote d'une gouvernance et d'un statut propre pour sa mise en oeuvre opérationnelle. Le financement des sites sera assuré en partie par le grand emprunt sur le volet « démonstrateurs et plateforme technologiques. Pour l'hydrolien, le déploiement du site hydrolien de Paimpol Bréhat est donc engagé. L'étude sur les capacités portuaires de la Bretagne Nord nécessaires à la mise en oeuvre et à l'exploitation de ce site est en cours de finalisation. Il ressort d'ores et déjà que le port de Brest constitue un point d'entrée pour les phases de construction et assemblage, bien que les ports de Saint Nazaire et du Havre fassent un partenariat pour répondre aux différentes demandes. Les ports locaux costarmoricains ont quant à eux un rôle à jouer sur différents lots (maintenance lourde et légère, accueil de l'environnement scientifique, formation...). Concernant le site d'essais houlomoteur du Croisic mené par l'Ecole Centrale de Nantes (SEMREV) qui s'intègre dans la dynamique des sites d'essais de « France Energies Marines », poursuit son déploiement avec le soutien de la Région des Pays de la Loire.

Concernant un site d'essais sur l'éolien flottant une étude à portée nationale vient d'être lancée par Ifremer afin de caractériser le dimensionnement et la localisation d'un ou plusieurs sites en Pays de la Loire, en Provence Alpes Côte d'Azur et en Bretagne (Iroise et Bretagne Sud). Une proposition de hiérarchisation des différents sites sera proposée afin de sélectionner une (ou plusieurs) zone(s) répondant aux exigences technologiques et logistiques pour le test des démonstrateurs. Cette étude est soutenue par les Régions concernées et l'ADEME.

La Région Bretagne soutient aussi l'étude de faisabilité d'un dispositif flottant de mesure et de dissipation de l'énergie qui permettrait de tester de manière mobile les technologies marines. Le résultat de l'ensemble de ces études est prévue pour fin décembre et coïncidera donc avec la remise du dossier final « France Energies Marines » dans le cadre du grand emprunt. Dans les prochains mois, la formalisation de ces sites d'essais va se préciser. Il a été proposé lors de cette session du Conseil régional que la Région Bretagne puisse s'y engager formellement à mesure que le statut juridique définitif des gestionnaires de sites se précise..

Un bilan d'étape sera communiqué à l'Assemblée régionale. Les engagements qui en résulteront, tant sur la participation du Conseil régional de Bretagne dans les divers projets conduits par France Energies Marines, que sur ceux concernant les sites d'essais hydrolien et éolien flottant, seront soumis pour approbation à l'Assemblée régionale.

Article : Francis ROUSSEAU

===== OFFSHORE - RÉGIONS =====

GOLFE DU LION - MEDITERRANEE

Midi Libre
29.10.2010

<http://www.midilibre.com/articles/2010/10/29/SETE-COUPS-DE-MER-1436461.php5>

SETE

Édition du vendredi 29 octobre 2010

Sete. COUPS DE MER...

COUPS DE MER

Il a pris la balle au bond Yves Marchand. On sait que l'ancien maire de Sète mène campagne pour que le Golfe du Lion soit classé. Et ainsi préservé. Apprenant que Gilles D'Ettore avait obtenu l'assurance du ministre de l'Écologie qu'aucune suite ne serait donnée au projet d'implantations d'éoliennes dans le Golfe du Lion, Yves Marchand a pris sa plus belle plume. Et a écrit au député-maire d'Agde pour qu'il prenne

officiellement position sur le classement du Golfe du Lion.

4% de grévistes en mairie

Ils étaient 9% lors de la dernière journée de grève. Hier, la proportion d'agents communaux sétois ayant répondu à l'appel de la grève a atteint 4%. Ce qui représente 38 personnes.

===== RÉGIONS =====

NORD-PAS-DE-CALAIS **59 NORD** **59600 Bettignies & Bersillies & Villers-Sire-Nicole**

La Voix du Nord

30.10.2010

http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Maubeuge/actualite/Autour_de_Maubeuge/De_Jeumont_a_Bavay/2010/10/30/article_projet-d-eoliennes-des-riverains-manifes.shtml

DE JEUMONT À BAVAY

Projet d'éoliennes : des riverains manifestent leur désaccord

samedi 30.10.2010, 05:12 - La Voix du Nord

La configuration de l'assemblée était carrée, et la dizaine de riverains opposés au projet d'implantation

d'éoliennes s'est positionnée en face de Philippe Brasselet. Les yeux dans les yeux. Alors que mi-octobre, la société Ostwind a affiné son projet, tablant sur un parc de 17 à 23 éoliennes sur les communes de Bettignies, Bersillies et Villers-Sire-Nicole (notre édition du 21 octobre), le président de la CCNM n'a rien révélé de plus sur le sujet. Il a dès lors laissé la parole au public... sans suspension de séance - un motif d'invalidation de toutes les délibérations prises pendant le conseil, au passage...

Pascal, de Bersillies, était visiblement bien renseigné : « Est-ce que vous êtes allé voir sur Internet ? », a-t-il lancé à l'adresse de Philippe Brasselet, interdit. Et le riverain d'énumérer « des nuisances sonores », « des cimetières d'éoliennes », et même « un parachutiste décédé à cause d'une éolienne » ! Réponse d'Hervé Pourbaix : « Vous avancez des choses qui sont sur Internet. Ce que nous on veut vous présenter, ce sont des garanties. » Sous les applaudissements, Alain Bouilliez, conseiller municipal de Mairieux, a demandé l'abandon pur et simple du projet, relativisant les retombées économiques : « Pourquoi on continue ? Si on se rapproche de l'AMVS, on n'aura plus de problèmes de financements. » Hypothèse balayée par P. Brasselet : « On ne peut pas prendre une décision comme celle-là sans avoir la maîtrise complète du dossier. » Le président ne ferme aucune porte, cependant, comme il le confie en aparté ; « Je ne suis pas buté. » Mais il invoque « la solidarité » : « Pourquoi on ne contribuerait pas à notre part d'éoliennes sur le territoire français ? » • J. CA.

+++++

NORD-PAS-DE-CALAIS

59 NORD

59600 Maubeuge

La Voix du Nord

30.10.2010

http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Maubeuge/actualite/Autour_de_Maubeuge/De_Jeumont_a_Bavay/2010/10/30/article_quid-du-contournement-nord.shtml

DE JEUMONT À BAVAY

Quid du contournement-Nord ?

samedi 30.10.2010, 05:12 - La Voix du Nord

Un dossier a été déterré lors du dernier conseil municipal de Maubeuge : le contournement-Nord. ...

Un vieux sujet qui n'a pas manqué de rebondir au... nord de Maubeuge. C'est Nicolas Leblanc qui s'en est fait l'écho : « Ce contournement est une nécessité pour le territoire. Il faudra bien qu'il passe quelque part. » Le délégué de

Mairieux est rejoint par Lucien Jadas, un riverain vice-président de l'Association de défense de la qualité de vie : « Je suis convaincu que le contournement-Nord se fera. Maubeuge est dans l'axe transeuropéen Londres-Charleroi. Avec tous ses feux rouges, le "bouchon" de Maubeuge sautera un jour ou l'autre. » Pour les deux, la logique veut que l'hypothétique tracé du contournement passe par l'emplacement précis du lieu d'implantation des éoliennes. « Avec les éoliennes, le contournement passera sur la route de Bersillies, à deux-cents mètres de nos maisons ! » Philippe Brasselet ne juge pas « utile d'effrayer les gens. Il y a quatre ans, l'ancien sous-préfet m'a dit : "développez votre projet, il n'y a rien". Le jour où ce sujet sera évoqué, j'espère bien qu'on sera mis au courant ! » C'était il y a quatre ans. Et maintenant ? « On reposera la question », s'engage l'élu.

+++++

PAYS-DE-LA-LOIRE

53 MAYENNE

53140 Saint-Cyr-en-Pal

Ouest-France

30.10.2010

Par association - Merci à S.G.

Saint-Cyr-en-Pail
Le parc éolien est « une fierté pour la commune »

L'histoire

Le parc éolien de Saint-Cyr-en-Pail est en exploitation depuis octobre 2009 et son inauguration aura lieu le samedi 6 novembre, à 10 h 30. L'occasion pour le maire Jean-Luc Lecourt de revenir sur les temps forts de ce projet. « L'idée de créer un parc éolien a germé en 2003 après avoir été contacté par plusieurs sociétés spécialisées dans ce domaine, se souvient-il. En fait nous avons appris que notre commune, la plus haute de Mayenne, a été repérée sur la carte des vents comme ayant un fort potentiel pour faire fonctionner les éoliennes. »

Le conseil municipal dans son ensemble s'est saisi de ce projet et a étudié les différentes propositions. « L'intérêt écologique a aiguisé notre curiosité, nous avons voulu également associer les habitants de la commune et plusieurs réunions publiques ont été organisées », poursuit le maire.

La société Juwi a été choisie en 2005 pour l'installation et l'exploitation du site et 5 éoliennes ont été installées et fonctionnent depuis un an. Pour Jean-Luc Lecourt, le parc éolien constitue une fierté pour la commune : « Nous avons le sentiment d'œuvrer dans le sens du progrès, et d'avoir un compartiment responsable vis-à-vis des générations futures. »

Côté performance, le parc éolien a une puissance de 10 mégawatts, elle produit environ 27,7 millions de kilowattheures par an soit une consommation domestique équivalente à 11 900 habitants. Dans 20 ans, le parc éolien sera démantelé et ses composants recyclés.

Côté bilan environnemental, le maire a fait les comptes : « Son exploitation aura permis d'éviter de rejeter 166 200 tonnes de CO₂, sans parler des milliers de tonnes de fioul lourd économisées ou de la quantité d'uranium qui n'aura pas été consommée. »

Samedi 6 novembre, inauguration du parc éolien à 10 h 30.

Le maire Jean Luc Lecourt au pied d'une des 5 éoliennes installées sur la commune.

_MYL21

+++++

SAINT-MARTIN - ANTILLES

Légifrance - JO

30.10.2010

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022971932&dateTexte=&categorieLien=id>

JORF n°0253 du 30 octobre 2010 page 19532 - texte n° 4

Arrêté du 20 octobre 2010 autorisant la SNC Energies Saint-Martin à exploiter une installation de production d'électricité - NOR: DEVE1027079A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, en date du 20 octobre 2010, la SNC Energies Saint-Martin, dont le siège social est situé 90, esplanade du Général-de-Gaulle, Cœur Défense, immeuble 1, 92933 Paris La Défense Cedex, est autorisée à exploiter une centrale thermique au fioul domestique, d'une capacité de production de 13,80 MW, localisée lieudit Baie de Potence, site de Galisbay, sur le territoire de l'île de Saint-Martin.

Cette autorisation ne dispense pas son bénéficiaire d'obtenir les titres requis par d'autres législations.

===== **ETRANGER** =====

BELGIQUE **HAINAUT** **7070 Le Roeulx & Ville-sur-Haine & Gottignies**

UDP Le Roeulx

29.10.2010

<http://udpleroeux.blogspot.com/2010/10/propos-des-eoliennes.html>

vendredi 29 octobre 2010

A PROPOS DES EOLIENNES



Le débat était très riche ce lundi 18 octobre 2010 à Ville-sur-Haine, tant par le nombre de participants que par la qualité des interventions.

Bien sûr j'aurais pu prendre la parole, mais pour dire quoi ?

Dénoncer la complicité des responsables communaux ? On se serait fait un plaisir de m'accuser de politiser le débat, voire de perturber un " débat réellement citoyen".

Grâce à ces interventions, la duplicité de ces responsables est apparue. Il a fallu qu'un intervenant, **bien informé**, pousse le Bourgmestre à reconnaître qu'il avait bien été sollicité pour ce projet en 2008/2009. Cela n'a-t-il pas plus de poids que c'est lorsque Marcel Couteau le dévoile ? Je pense que si...

Bien sûr que les autorités communales étaient au courant de ce projet, et ce au moins depuis septembre 2009, car c'est à cette époque que le conseil du CPAS a décidé de conclure une convention avec la S.A. Aspiravi, pour concession et constitution de servitudes pour la construction d'éoliennes, et par la suite, **soumettre cette délibération aux autorités de tutelle.**

Ce qui fut fait, sans aucune remarque.

Il est cependant bon de rappeler :

- le Bourgmestre est invité à chaque réunion du conseil du CPAS.
- l'ordre du jour ainsi que les PV de ces réunions lui sont transmis régulièrement.
- le Président du CPAS fait partie du collège communal.

Les parcelles qui pourraient être concernées sont les parcelles A317b, A65, B402, B405, B407, A29, appartenants au CPAS et situées à Ville-sur Haine et Gottignies, ainsi que les parcelles B403, B406 et A49b propriétés du privé.

Cela sera à nouveau confirmé en août 2010 par un contrat de servitude sur différentes parcelles.

Il est évident que face à la volonté populaire, trop souvent ignorée, nous faisons notre les 10 commandements de l'ASBL Ventderaison, parus sur notre blog.

Marcel Couteau

+++++

SUISSE

JURA

Voisine d'Éoliennes industrielles

30.10.2010

<http://voisinedeoliennesindustrielles.bleublog.lematin.ch/archive/2010/10/30/encore-des-comparaisons-au-nucleaire.html>

30.10.2010

Encore des comparaisons au nucléaire!

C'est incroyable. Ce matin encore je reçois un commentaire qui me mets en garde contre la menace d'un accident nucléaire! Après des mois d'informations sur ce blog, après la preuve par l'Allemagne (qui vient de reconduire l'exploitation de ses 17 centrales nucléaires pour 12 ans!) que l'implantation massive d'éoliennes industrielles ne diminue pas la production de l'énergie nucléaire, après les révélations dans la presse de la prolifération des projets de centrales nucléaires en Russie, en Inde, en Chine et ailleurs, alors que la Suisse elle-même annonce son programme nucléaire incontournable dans les années à venir, il y a encore des gens qui pensent que l'implantation de 1000 éoliennes industrielles en Suisse vont diminuer les risques d'accidents nucléaires sur la planète! Personne ne souhaite diminuer la consommation de l'énergie dans le monde formidable du marché électrique. C'est un marché beaucoup trop juteux. Les éoliennes participent aux bénéfices des entreprises et leur contribution à la production d'énergie est tellement faible et inconstante qu'elles leur permettent de justifier la poursuite du développement nucléaire! Il faudrait tout-de-même arrêter de rêver et prendre ses responsabilités. La première consisterait à diminuer drastiquement notre consommation, et la seconde à empêcher de détruire davantage encore notre planète avec des projets d'industrialisation des derniers paysages intacts. Trois cent éoliennes Monsieur, juste pour alimenter le CERN par exemple à Genève... Vos mille éoliennes suisses ne nous sauveront pas des dangers du nucléaire! Sortons du nucléaire, oh oui! Mais pas avec des chimères!